Zones de revitalisation rurale

au 1er janvier 2006

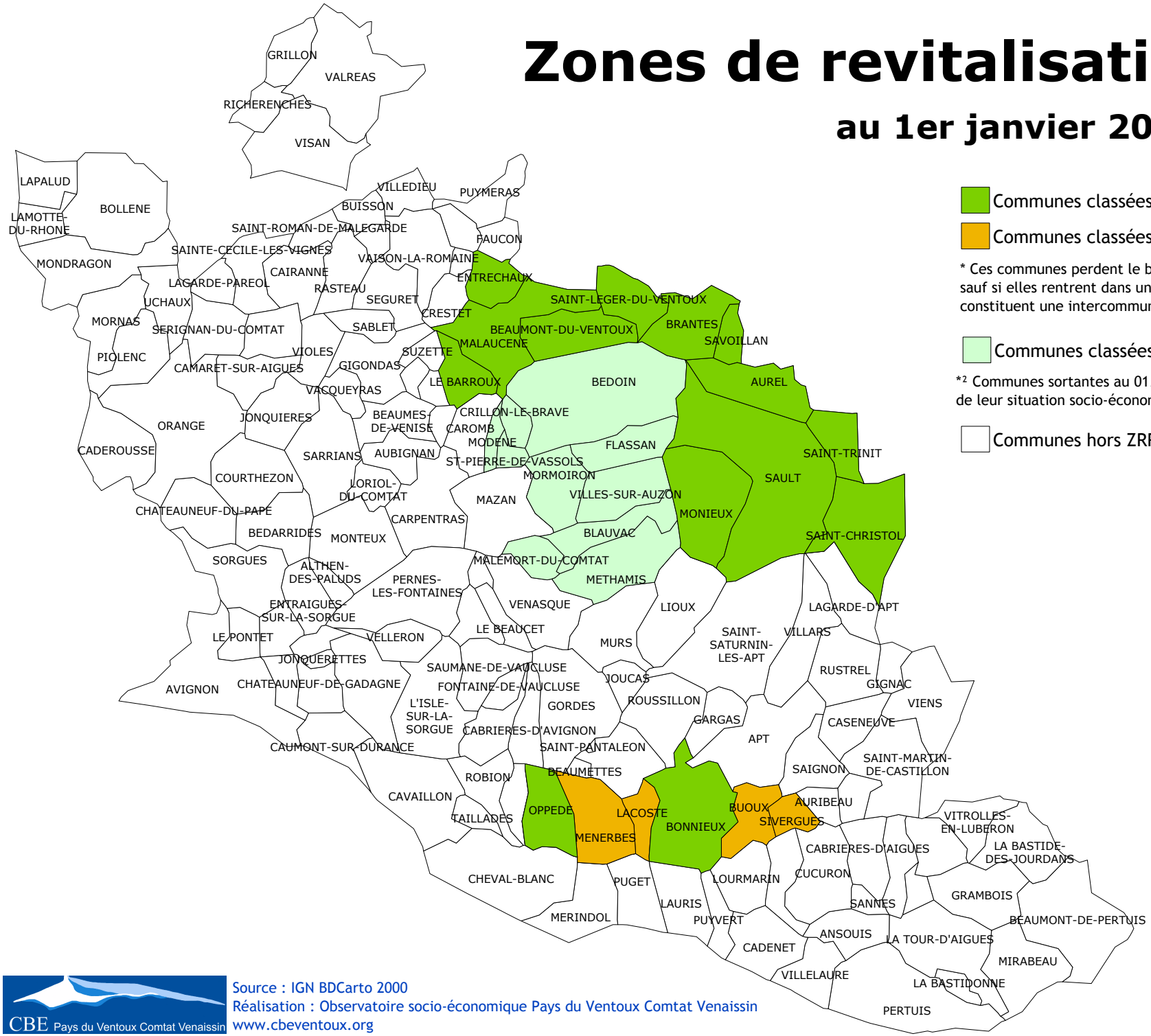

Communes classées en ZRR à titre permanent

Communes classées en ZRR à titre conditionnel *

* Ces communes perdent le bénéfice du classement au 31/12/2007, sauf si elles rentrent dans une intercommunalité à fiscalité propre ou constituent une intercommunalité à fiscalité propre.

Communes classées en ZRR à titre temporaire *2

*2 Communes sortantes au 01/01/08 compte tenu de l'amélioration de leur situation socio-économique

Communes hors ZRR

CBE Pays du Ventoux Comtat Venaissin

Source : IGN BDCarto 2000

Réalisation : Observatoire socio-économique Pays du Ventoux Comtat Venaissin

www.cbeventoux.org